



## HANDI-RENOV

Réseau de professionnels du bâtiment

**J'adhère**

pour être reconnu, soutenu et référencé en tant que

**Spécialiste accessibilité des ERP  
et adaptation des logements**

Construction – Rénovation – Agencement – Immobilier

- **Les collectivités territoriales, les commerçants et les professions libérales** recevant du public ont déposé un Ad'AP\* qui les engage à réaliser des travaux d'accessibilité.
- **Les personnes âgées** maintenues à domicile doivent adapter leur logement afin de continuer à y vivre de manière autonome.

**Il existe donc une forte demande en spécialistes qualifiés et sensibilisés à l'accessibilité pour répondre à ces besoins, conformément à la réglementation.**



\*Agenda d'Accessibilité Programmée

## Pourquoi j'adhère au réseau HANDI-RENOV ?

- **Pour valoriser mes compétences et les mettre à jour**, attester que je maîtrise les normes d'accessibilité dans toutes les situations (MI, ERP, BHC...) grâce à une formation continue digitalisée et une veille technologique et réglementaire.
- **Pour profiter d'un réseau regroupant tous les corps d'état du bâtiment** depuis le concepteur jusqu'au distributeur en domotique ou mobilier, avec lesquels je m'engage à respecter la charte **HANDI-RENOV**.
- **Pour être visible et pris au sérieux** en étant référencé dans un annuaire internet de confiance.
- **Pour participer à l'extension de ce réseau dynamique** et bénéficier, par exemple, d'avantages en parrainant de nouveaux entrants.

## Comment j'adhère au réseau HANDI-RENOV ?

C'est simple et en 3 étapes :

- ✔ **Je choisis une offre parmi les différents packs proposés**, de 200 € HT pour le pack Essentiel à 380 € HT pour le pack Évolution (ces frais peuvent être récupérés par le parrainage et par des commissions sur affaires).
- ✔ **Je remplis ma fiche entreprise en ligne** sur le site **HANDI-RENOV** (c'est rapide et facile, soyez rassurés), et ma fiche apparaît aussitôt que j'ai payé.
- ✔ **Je m'inscris en ligne à une session de formation\* de 1 à 2 jours** qui peut être financée par mon OPCA :
  - 1 jour de formation et 1 jour facultatif d'études de cas apportées par les candidats.

\*Non obligatoire si j'ai déjà suivi une formation dans les trois ans et réalisé des chantiers de travaux d'accessibilité régulièrement.

### ORGANISME DE FORMATION

Tél : 05 63 54 60 87 – 06 26 90 53 63 – [liessaccess@gmail.com](mailto:liessaccess@gmail.com)



Siège social : La Combette 81190 TRÉBAN

EURL au capital de 5000 € - N° SIRET : 814 307 120 00018

Déclaration d'activité à la DIRECCTE sous le N° 76 81 0143581

Certification ICPF&PSI reconnue CNEFOP - Consultant Formateur

Votre contact :

Thierry LIÈS  
Consultant formateur  
La Combette 81190 TRÉBAN  
06 26 90 53 63 - 05 63 54 60 87  
[liessaccess@gmail.com](mailto:liessaccess@gmail.com)  
[www.liessaccess.fr](http://www.liessaccess.fr)